

LE VAL~RACINE

AVRIL 1991 VOL. 2 NO. 1



EDITORIAL

Eh bien, c'est la fête au village, notre réglementation forestière est finalement adoptée! Nous pouvons maintenant tourner vers l'avenir un regard serein et confiant. Bravo à tous ceux et celles qui y ont cru et se sont impliqués. Encore une fois nous pouvons constater qu'effectivement c'est en unissant nos efforts que nous réussissons.

Ce pas de géant que nous venons de faire a donné un deuxième souffle de vie à Val-Racine et, je crois que nous pouvons nous attendre à d'heureuses surprises dans un avenir rapproché. Demeurons à l'écoute, gardons notre esprit ouvert et surtout continuons de nous appuyer les uns les autres.

Du 21 au 27 avril se déroulera la semaine du bénévolat. Le Val-Racine a voulu, ce mois-ci, rendre un hommage tout à fait spécial à tous les bénévoles de notre communauté.

Egalement, avec le mois de mai, nous revient la Fête des Mères et Le Val-Racine tient à offrir ses meilleurs voeux à toutes les mamans du village, vous êtes vraiment les bâtisseuses de l'avenir. Bonne fête!!!

Et voilà, je vous souhaite un bon début de printemps et bonne lecture!

PETITE ANNONCES

Le Val-Racine offre ce service gratuitement à la population. Faites parvenir vos annonces par écrit au journal.

I.S.S.N. 1181-7384

PROCHAIN NUMERO

Date de tombée: 10 mai 1991
Date de sortie: 15 mai 1991

REDACTION ET COLLABORATION

Ghislaine D. Martel
Marielle Duquette
Manon Boulet
Denise B. Therrien
Gaëtan Fraser
Raymonde Plante Blais
Sylvain Coté
Louise Orichefski
Jean-Pierre Bolduc

ABONNEMENT

Val-Racine gratuit
Extérieur \$10.

Le Val-Racine étant un projet annuel, tous les abonnements seront automatiquement renouvelés en juillet '91.

Veillez noter qu'à partir de janvier '91 le prix d'un abonnement sera de \$5. jusqu'en juillet '91.

Faites votre chèque ou mandat poste à l'ordre de: Corporation municipale de Val-Racine. Postez le tout au:

LE VAL RACINE
C.P.17
Val Racine GOY 1E0

PUBLICITE

Espaces publicitaires pour carte d'affaire:

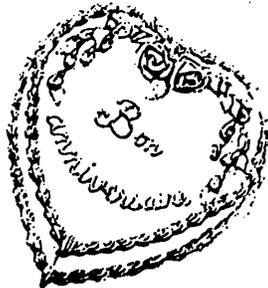
Val-Racine \$10.
Extérieur \$25.

(incluant un abonnement)

LES P'TITS TRUCS DE MARIELLE . . .

Par: Marielle Duquette

- * Avant de mettre de côté les couvertures pour l'été, lavez-les et ajoutez 2 tasses de boules antimites à l'eau de rinçage.
- * Les gousses d'ail ne se dessècheront pas si vous les gardez dans une bouteille d'huile à cuisson. Une fois l'ail utilisé, vous pouvez vous servir de l'huile parfumé à l'ail pour assaisonner la salade.
- * Pour enlever les tâches d'encre sur les doigts, rien de mieux que de frotter sur une pelure de banane.



ANNIVERSAIRES

Rita blais
Victoria Lescomb
Laurent Boulet
Joël C. Fraser
Isabelle Blais
Solange Lamoureux
Claude Jacques
Véronique Glaude
André Brière
Irène Boulet
Marie-Louise Brière
François Blais
Guy Therrien

...et le paradis avant la fin de vos jours!!!

CHRONIQUE ECOLO

Par: Manon Boulet



L'environnement dans lequel nous vivons c'est aussi l'intérieur de nos maisons. Les produits utilisés pour le nettoyage sont très souvent toxiques. Il serait bon de réduire leur nombre au minimum et de choisir ceux qui le sont moins.

Remplaçons nos produits toxiques par des produits que nous pouvons préparer nous-mêmes. Ils sont aussi efficaces, moins dispendieux et surtout moins toxiques.

Voici quelques ingrédients de base qui entrent dans la préparation de produits-maison: ammoniac, soda à pâte, eau de javel, borax, fécule de maïs, vinaigre.

NETTOYEUR TOUT-USAGE

2 c. à table d'eau de javel
1 pinte (32 onces) d'eau froide

Mélanger l'eau de javel et l'eau dans une chaudière. Mouiller un linge avec la solution et essuyer la surface à nettoyer. Y laisser la solution pendant 2 minutes puis bien rincer. Ne pas utiliser sur les articles qui pourraient se décolorer. Dans le doute essayer sur une surface cachée.

* L'ammoniac domestique est une solution diluée d'ammoniac pure. Elle est moins corrosive et plus sécuritaire. C'est un des meilleurs produits contre la graisse et la saleté.

LES ARBRES DANSENT DE JOIE A VAL-RACINE

Par: Ghislaine D. Martel

Notre petit village niché au pied du Mont-Mégantic jubile de joie ce matin. En effet, cette longue et interminable lutte entre David et Goliath est enfin terminée puisqu'une seule personne est venue s'enregistrer "contre" lors de la tenue de registre du 10 avril, **LE REGLEMENT FORESTIER EST ADOPTE!!!**

Si David a remporté cette victoire c'est grâce à sa ténacité et aussi parce qu'il a su bien s'entourer. La ténacité du maire Michel Brodeur et de ses quelques conseillers qui ont cru au projet depuis le début et n'ont pas flanché même dans les moments difficiles. Le travail professionnel de Me Michel Poirier, avocat de la municipalité qui a rédigé la réglementation forestière en collaboration avec Me Pierre Brochu, avocat ingénieur forestier, qui se sont déplacés pour venir répondre aux questions des entrepreneurs forestiers. Leur professionnalisme et ténacité se reflètera dans la mise en application du règlement et l'imposition de pénalités contre les contrevenants s'il y a lieu.

Egalement cette victoire se reflète sur tous ceux et celles qui nous ont appuyés et supportés depuis le début de cette lutte. Je pense à André Croteau de Radio Canada qui en a fait une chronique à C.B.F. BONJOUR, je pense à C.K.F.L. de Lac-Mégantic qui nous a gracieusement donné une voix sur leurs ondes, je pense également à l'ECHO DE FRONTENAC qui nous a toujours ouvert ses pages et à tous les autres intervenants qui, parce qu'ils croyaient en notre cause, se sont déplacés lors de nos assemblées publiques pour venir nous appuyer. A tous et toutes, **MERCI!!!**



Cette victoire de Val-Racine est aussi celle de toutes les petites municipalités qui, en ce moment même, luttent avec leur Goliath afin de sauver leur patrimoine. A toutes ces municipalités nous offrons notre appuie et nous vous disons que cette victoire est aussi la vôtre.

Cette victoire ne signifie pas qu'aucun arbre ne sera plus coupé à Val-Racine, non, mais cette réglementation nous assure que les coupes se feront dans le meilleur intérêt de l'environnement, des résidents de Val-Racine et des entrepreneurs forestiers. Cette victoire signifie que David et Goliath apprendront à travailler ensemble et éventuellement, peut-être même à convaincre un autre Goliath (le gouvernement) à changer ses politiques en subventionnant le jardinage forestier plutôt que le reboisement d'épinette.

Hier soir, à 7 heures, lors de la fermeture de la tenue de registre, une grande bourrasque a secoué Val-Racine. C'était les arbres de la forêt qui dansaient de joie!



CHRONIQUE MUNICIPALE

Par: Denise B. Therrien

ASSEMBLEE DU 2 AVRIL 1991

Lors de cette assemblée il y a eu:

- * Adoption par règlement de la modification au règlement administratif et adoption du règlement de zonage.
- * Demande de subvention au Ministère des Transports pour l'entretien des chemins été. Le conseil demande \$25,000. en cas où le ministère se sentirait généreux.

TIRAGE AU SORT

Tirage au sort pour déterminer quels sont les trois postes de conseillers qui seront en élection cet automne.

Conseiller au siège No.4
M. Gaëtan Fraser
Conseiller au siège No.1
M. Robert Montambeault
Conseiller au siège No.2
M. Ludovic Brière

TENUE DE REGISTRE

Le 10 avril dernier, lors de la tenue de registre, une (1) seule personne s'est enregistrée. Le règlement de zonage No. 102 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

DOSSIER COUPURE GOUVERNEMENTALE

Demande à Mme Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton pour qu'elle prenne publiquement position en faveur des municipalités en signant une déclaration pour démontrer qu'elle représente bien les intérêts de tous ses électeurs.

AVIS A TOUTE LA POPULATION

La municipalité de Val-Racine défend les intérêts de ses citoyens en s'opposant vigoureusement aux propositions Ryan qui auraient pour effet d'augmenter de beaucoup les comptes de taxe dans notre région.

Par mesure de protestation, nous vous invitons à communiquer votre désaccord au député local:

Madeleine Bélanger
6346 rue Salaberry
Lac Mégantic, Qc. G6B 1J2

Tel: (819) 583-4500
1-800 567-3523
Fax: (819) 583-0926

L'imagination est plus importante
que la connaissance.

*Comment je vois le monde *
Einstein

On trouve avantage à être Bénévole!



DES PERSONNES EN OR!!!

Notre petit village de Val-Racine compte plusieurs groupes de bénévoles. En fait, presque tout ce qui bouge à Val-Racine provient de l'énergie bénévole de ses citoyens et citoyennes. Nous avons le comité Les Mains Ouvertes, le Comité des Loisirs, les bénévoles de l'église, le Club de l'Age d'Or et depuis peu, le nouveau Comité de Relance de Val-Racine. Tous ces bénévoles sont le souffle de vie de Val-Racine. Mais, qui sont ces bénévoles???

Les bénévoles sont des personnes pleines d'énergie qui refusent de rester assises à ruminer mais qui prennent plaisir à participer activement au mieux-être des gens et de leur communauté.

Les bénévoles sont des personnes créatrices et ouvertes qui aiment se réunir avec d'autres bénévoles pour mettre sur pied des projets et/ou activités dans le but d'améliorer la qualité de vie des gens qui vivent dans leur communauté.

Les bénévoles sont des personnes qui choisissent de prendre en main leur destinée ainsi que celle de leur communauté. Ce sont des personnes qui ont compris qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même et qu'afin de recevoir il faut d'abord donner.

Les bénévoles sont des personnes ouvertes et généreuses qui croient en la vie et l'amour.

Les bénévoles sont des personnes en or!!!

Bénévoles, c'est à notre tour de se laisser parler d'amour...

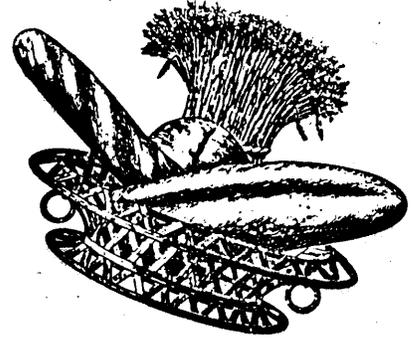


Pensez et agissez joyeusement
et vous serez joyeux.

Triomphez de vos soucis
D.Carnegie

RECETTE DU MOIS

Par: Raymonde Plante Blais



D'abord je voudrais corriger une petite erreur qui s'est glissée dans la recette de beignes du mois de mars, dans la:

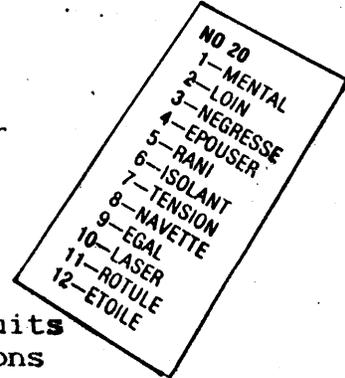
GLACE DE CONFISEUR

- ¼ tasse de lait
- 2 tasses de sucre à glacer
- 1 c. à thé de vanille

mes excuses pour
cette erreur.

POULET ROYAL

- 3 poitrines de poulet déjà cuites
- 1 boîte de crème de champignons
- 1 boîte de haricots verts
- 1¼ tasse de riz non cuit
- 3 clous de girofle
- ½ tasse de mayonnaise
- ½ tasse de crème ou de lait condensé
- 1/3 livre de fromage râpé



PREPARATION

Vous avez conservé votre bouillon de poulet. Faire bouillir pendant 5 minutes les clous de girofle dans le bouillon de poulet, ensuite les retirer. Ensuite ajouter le riz dans votre bouillon et le faire cuire. L'étendre dans une rôtissoire moyenne, ensuite étendre les morceaux de poulet, ensuite les haricots. Mélangez la crème de champignons, le lait condensé (ou crème) et la mayonnaise ensemble et étendre sur les fèves. Recouvrir le tout de fromage râpé. Mettre cuire au four pendant 3/4 d'heure (45 minutes) à 350° pour que le fromage soit doré.

Un met en casserole très pratique. Bonne chance!



Il y a cent mille façons de s'élever vers Dieu,
à commencer par un simple SOURIRE.

Récit d'un voyageur de l'astral
Meurois-Givaudan

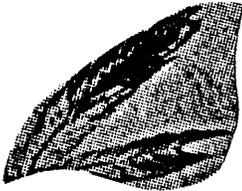


AH--TEEK

DERRIERE LA MONTAGNE

Par: Sylvain Coté

Tous les indiens ABENAKIS qui vivaient dans nos belles chaînes de montagne n'étaient pas vraiment des chasseurs. Ceux qui avaient leur réserve au milieu ou à proximité des territoires de la région de Mégantic se livraient surtout à l'artisanat et l'agriculture, et ceux de la Côte Nord se livraient à la pêche.



Les Abénakis de Mégantic et les alentours étaient essentiellement des nomades qui changeaient de wigwan et transportaient sans cesse leur tépi, soit à la recherche de nouveaux terrains ou encore en été pour leur propre plaisir.

Ils ne tuaient que pour leurs besoins, prenant ainsi exemple dans la nature: ils voyaient le loup agir avec sa proie. Ils considéraient les animaux non comme des êtres inférieurs, mais comme ayant une organisation sociale différente de celle de l'homme.

Retenons qu'ils voyaient beaucoup moins chargés que le trappeur blanc, car ils sont plus habiles que lui à se fabriquer sur place les objets dont ils ne s'encombraient pas.



L'honnêteté des Abénakis était en général très grande. Ils se gardaient bien de violer les territoires de chasse des autres. Chacun ne tendait des pièges que sur leur territoire assigné, légué ou vendu par ceux de leur race. Ils savaient qu'on ne devait pas braconner chez les voisins, ni piller une cache de provision. Les mêmes règles valaient aussi pour les blancs. C'est la loi de leur sang qui restera à jamais en vigueur.

Une forêt bien aménagée

L'or vert de la Finlande

C'est la constatation que faisait récemment André Noël, journaliste au quotidien La Presse, après un bref séjour en Finlande. « S'il existe un mode d'emploi pour la gestion des forêts nordiques, a-t-il noté, c'est en Finlande qu'il se trouve ».



Source: MER

La Presse publiait en effet les 26, 27 et 28 janvier derniers trois articles sur la forêt finlandaise qui fait figure de riche héritière en comparaison avec la forêt québécoise.

Deux forêts, deux mondes différents

On y apprend entre autres que malgré ses 176 000 km² de forêt, la Finlande produit annuellement 13 millions de m³ de bois de plus que le Québec (68 millions vs 55 millions) qui pourtant possède quelque 411,000 km² de forêt exploitée. De plus, la croissance annuelle de la forêt finlandaise est deux fois plus importante que celle du Québec soit 3,4 m³ par hectare contre 1,4. Le climat légèrement plus favorable en Finlande ne peut

expliquer à lui seul une différence si marquante entre les deux pays. La réponse se trouve plutôt du côté de la gestion et de l'aménagement de la forêt.

La clef du succès

Selon le journaliste, la Finlande est un modèle à suivre en ce qui touche à la gestion des forêts. En effet, la loi finlandaise sur les forêts interdit toute coupe à blanc des boisés avant leur maturité et oblige le reboisement des terrains mal régénérés après coupe. L'État favorise les coupes d'éclaircie afin d'accélérer la croissance des meilleurs arbres. Les coupes à blanc sur plus de 20 hectares sont interdites alors que le gouvernement du Québec a établi cette limite à 250 hectares.

En Finlande, on privilégie tout d'abord la *repousse* naturelle en pratiquant des coupes avec réserve de semencier. Par exemple, avant chaque coupe d'une forêt mûre, les forestiers conservent les meilleurs arbres pour la reproduction, soit environ 180 tiges par hectare. Si après un an, la repousse ne s'est pas installée de façon satisfaisante, on procède au reboisement. Au Québec, jusqu'à tout récemment, le ministère des Forêts acceptait un délai pouvant aller jusqu'à sept ans pour voir si la régénération naturelle était suffisante. Cette norme pourrait toutefois être modifiée avec la nouvelle stratégie de protection des forêts.

Grâce à une gestion forestière bien ordonnée, la Finlande récolte en fait ce qu'elle sème: une forêt



Source: Husqvarna

très productive, des arbres de plus de 30 cm (12 pouces) de diamètre, une faune dense et diversifiée (on abat 45 000 orignaux par année contre 10 000 en moyenne au Québec), une cueillette de champignons et de fruits sauvages qui rapporte près de 20 millions de dollars par an.

Aménager en Finlande, c'est payant

Dans la Presse du 27 janvier, on apprend qu'un propriétaire de boisé finlandais amassait plus de 30 000 \$ par année grâce aux travaux d'aménagement forestier exécutés sur sa propriété. Notons que la superficie moyenne des forêts privées est de 35 hectares. En Finlande, les bois sur pied se vendent entre 181 \$ à 272 \$ la corde. C'est environ trois fois plus qu'en Beauce et jusqu'à 10 fois plus que ce que le gouvernement demande aux compagnies papières pour le bois de la forêt publique.

D'ailleurs, la loi québécoise oblige le ministère des Forêts à fournir des contrats d'approvisionnement aux compagnies qui transforment le bois au Québec. En demandant des prix aussi bas que 19 \$ la corde, le gouvernement exerce une concurrence déloyale face à des propriétaires de boisés privés qui doivent négocier la vente de leur bois avec ces mêmes compagnies.

- Marc Lapointe, ingénieur forestier

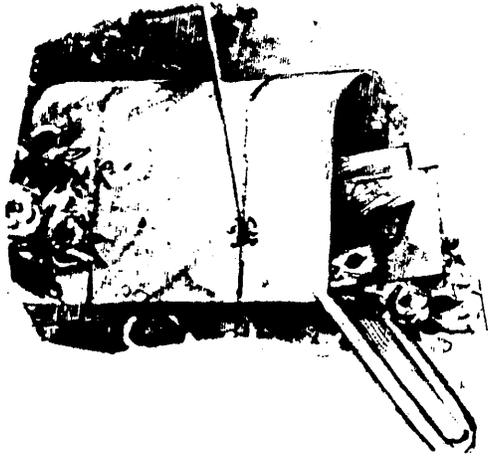


Source: Husqvarna

Le ministère des Forêts aimerait que le propriétaire de boisé privé contribue financièrement à l'aménagement des forêts. C'est difficile à accepter surtout lorsque le propriétaire ne peut même pas faire le moindre profit avec le bois sur pied et qu'en plus il doit faire face à une forte concurrence de la part de ce même gouvernement.

Les Finlandais ont compris depuis longtemps que la forêt est une ressource naturelle rentable des plus précieuses en autant qu'on s'en occupe un tant soit peu et qu'on mette en place les moyens appropriés pour la faire fructifier.

À quand une telle approche au Québec?



LETTRES OUVERTES . . .

Vive le pop-corn!

Lettre ouverte au
Ranch Cunicole G.L.R. Inc.

Suite à ma commande de fourniture de clapier, je viens de recevoir le colis que vous m'avez fait parvenir.

La présente est pour vous féliciter de votre initiative écologique exemplaire. Je reçois habituellement des colis contenant des morceaux de styrofoam comme matériel de tassement et quiconque de soucie de l'environnement pense, au CFC qu'ils contiennent.

Imaginez ma surprise de voir que votre matériel de tassement était du... mais soufflé (pop-corn)! Réutilisable, facile à éliminer car on peut en nourrir les oiseaux et il est biodégradable.

J'estime qu'une telle initiative doit être non seulement soulignée mais l'idée doit être disséminée à travers la province et citée en exemple afin que d'autres compagnies fassent comme vous.

PAIN PARTAGE

La campagne du pain partagé a rapporté la somme de \$111. à Val-Racine. Cette collecte a été faite par Robert Therrien, Cynthia Rousseau et Linda Therrien.

Merci de votre générosité!!!

Jeanne Therrien

Gaétane Gauthier
Productrice agricole

* Extrait de "La terre de chez-nous" 4/4/91

AIMER...
c'est être capable d'accepter l'autre tel qu'il est;
AIMER...
c'est être capable de dire: Viens faire un tour chez moi;
AIMER...
c'est pouvoir dire à l'autre: j'ai besoin de toi;
AIMER...
c'est reconnaître que l'autre peut avoir raison;
AIMER...
c'est être capable de dire: je te félicite!
AIMER...
c'est être capable de dire: excuse-moi;
AIMER...
c'est être capable de pardonner;
AIMER...
c'est être capable d'ouvrir la bouche pour ne dire que la vérité.
AIMER...
c'est être capable de retenir sa langue afin de ne pas offenser;
AIMER...
c'est être capable d'encaisser des coups sans vouloir les remettre;
AIMER...
c'est accepter de lutter dans la vie sans écraser les autres;
AIMER...
c'est vouloir monter sans piler sur les autres.



AVON 100%

Marielle Duguet
 VOTRE REPRÉSENTANTE AVON AUTORISÉE
Val Racine 657-4613
 TÉLÉPHONE

LEADER DE LA BEAUTÉ AU MONDE
 MONTRÉAL • PARIS • NEW YORK • LONDRES

(819) 657-4613

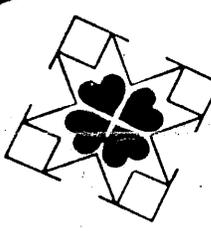
BOBBY M. ENR.

- Préparation de terrains pour aménagement forestier
- Vente de bois de chauffage

Robert Montambeault, prop.
 C.P. 5 — R.R. 1, MILAN, QC. G0Y 1E0

Ghislaine D. Martel
 Animation en créativité
 Cristaux de quartz
 Reiki

C.P.17
 Val Racine Qc. G0Y 1E0
 (819) 657-4705 (atelier)
 657-4717 (résidence)



**Association
 d'Action Bénévole
 du Granit** 2981 rue Agnès
 Lac-Mégantic, Qc
 G6B 1K8

(819) 583-3482

 **bénévolat** 

SERVICES POSSIBLES

- Télé-amitié: Pour rassurer
- Popote roulante: Repas servi chez soi
- Transport médical: Accompagnement
- Visites d'amitié: Pour rompre la solitude
- Service de récupération et distribution alimentaire: Pour dépanner
- Projet jeunes-aînés: aide aux personnes âgées à domicile par des jeunes